

Correspondencia Diplomática de Levasseur, de Moges, Barrot, etc.

Años 1843 y 1844

EDICION Y NOTAS DEL LICDO. MAXIMO COISCOU HENRIQUEZ,
ACADEMICO CORRESPONDIENTE, ETC.

(continuación)

Lorsqu'en 1838, après la conclusion du double traité, l'opposition plus forte et un peu plus éclairée, reproduit, en termes plus pressans, ses doléances et ses demandes d'améliorations, le Président et son administration, répondirent que les obligations qui venaient d'être solennellement contractées par la république envers la France, allaient absorber pendant 30 ans, la meilleure partie des revenus de l'Etat, auquel il resterait à peine de quoi entretenir et payer son armée, ses magistrats, ses fonctionnaires &c. que désormais il fallait renoncer à des améliorations nécessaires sans doute, mais impossibles à réaliser sans beaucoup d'argent; (10) enfin, qu'il fallait bien reconnaître que la France, par ses exigences, Fol. 197 v. | avait étouffé tous les germes de prospérité et de puissance que la jeune république portait dans son sein.... Dès cet instant le traité financier de 1838 devint impopulaire, et les haines de tous les partis se tournèrent contre le nom français.....

Dès lors Boyer se crut tranquille pour longtemps; il avait trouvé un bon prétexte pour rester dans son immobilité; mais il se trompa. L'impopularité du traité de 1838, habilement exploitée par le Général Inginac, remonta bientôt jusqu'au chef de l'Etat qui en était l'auteur, et dès 1839, Boyer se vit accusé par la nation d'avoir lâchement sacrifié l'avenir d'Haïti aux exigences de la France. Cette accusation trouva de l'écho dans la classe de couleur, au milieu de laquelle l'opposition recruta rapidement assez de partisans pour se croire toute puissante et en état de tout oser.

(10) Comparar con: Ardouin, *op. cit.*, t. XI, p. 340, in fine; Price Mars, *op. cit.*, p. 42: "On peut alléguer à sa décharge...."; y Léger, *op. cit.* t. I, pp. 198, in fine, y 199. De estos lugares se desprende que el juicio adverso de Levasseur deriva de una comprensión insuficiente de los hechos. En mi sentir, el pasaje de Price Mars resume los términos reales del problema. (Nota de M. C. H.)

Cependant l'opposition assez bien dirigée d'abord par quelques hommes qui ne manquaient pas de bon sens et de patriotisme se contenta de demander des économies par la diminution de l'armée, et quelques réformes morales et administratives, qu'on pouvait obtenir sans frais considérables, et même sans augmentation de dépenses; ainsi par exemple: on pouvait, pour dissiper les ténèbres de l'ignorance au milieu desquelles, languissait particulièrement la classe noire, employer les économies faites sur l'armée, à relever les écoles primaires qu'avait Fol. 198 | fondées Pétion, et que l'administration de Boyer avait laissés périr d'inanition (10 bis). En épurant le

(10 bis) V. Boneau, Alexandre, Haïti | Ses progrès — Son avenir | Avec un précis historique sur les Constitutions, | le texte de la Constitution actuellement en vigueur | et une bibliographie d'Haïti | Paris | 1862, p. 13, in fine; confirma a Levasseur y resume el proceso de la instrucción pública en Haïti, desde la época colonial hasta la caída de Soulouque. Price Mars, *op. cit.*, pp. 35 y 36, confirma, en parte, a Boneau, pero atribuye a las escuelas creadas por Christophe, cierta eficacia que Boneau parece negarles. Mencionan las escuelas de Henri Ier.: Janvier, Louis Joseph, Les | Constitutions | d'Haïti | (1801-1885) | Paris | 1886, p. 150; el Dr. J. C. Dorsainvil y sus colaboradores, Manuel d'Histoire | d'Haïti | Port-au-Prince | 1925, núm. 133, pp. 197, in fine, y 198; y D'Alaux, Gustave, L'empereur | Soulouque | et | son empire | Paris | 1856, p. 39, nota.

Acerca de la cuestión, bajo el imperio de Dessalines: v. Boneau, *op. cit.*, p. 115; una observación de Lepelletier de Saint-Remy, *op. cit.*, t. I, p. 199, explica otra de Dorsainvil, *op. cit.*, p. 181, la cual, por su forma, parece serle contraria; por último, Janvier, *op. cit.*, pp. 35 y 39 —art. 40 de la Constitución de 1805, y art. 19 de las Disposiciones generales de la misma.

Bien poca cosa era posible realizar en estos primeros tiempos. Entonces "tout était confusion. "On eût dit le marteau de la démolition abattant "ce qui restait de l'édifice colonial, sans qu'on se

corps immonde des Prêtres vagabonds qui avaient inondé le pays, et en constituant une Eglise régulière, on pouvait en peu de tems et sans déboursar une piastre, arriver à l'extinction des abominables superstitions

“préoccupât de réorganisation. L'ignorance et la “brutalité regnaient seules. Le pays ne formait “qu'un camp, où l'on bivouaquait en attendant “l'ennemi. Personne n'avait foi en l'avenir.” (Souvenirs historiques | de | Guy-Joseph Bonnet | Général de division des armées de la République | d'Haïti | Ancien aide de camp de Rigaud | [bigotera] | Documents | relatifs à toutes les phases de la Révolution de Saint-Domingue | recueillis et mis en ordre | par | Edmond Bonnet | Paris | 1864, p. 131). Sin embargo, “Dessalines evait des idées larges, “généreuses. Il ne lui a manqué qu'une seule chose: “le temps.— Dessalines a été arrêté dans son “oeuvre dès le premier pas. Ce serait une impos- “ture que de soutenir qu'il n'a été qu'un tyran qui “ne conçut aucun programme civilisateur. Il avait “des plans de gouvernement excellents, bien con- “çus, parfaitement exécutable.” (Janvier, op. cit., pp. 43 y 47). A pesar de los excesos de juicio en que se resuelven las impresiones de civilizado de Bonnet, y no obstante el exaltado entusiasmo de Janvier, sus textos traducen con suficiente exactitud, las circunstancias que impidieron la realización de las sorprendentes intuiciones de Dessalines (v. Bonnet, op. cit., pp. 125-142, y Janvier, op. cit., cap. III -particularmente, p. 45).

La Constitución de 1816 ordenaba “l'organisa- tion d'une instruction publique gratuite”—Boneau, op. cit., p. 122, in fine.—V., además: Ardouin, loc. cit. por Janvier (op. cit., p. 150, nota), y op. cit., t. IX, pp. 221 y 222; Bonnet, op. cit., pp. 223, in fine — 226, 334, 339, texto y nota, y 375; y Dorsainvil, op. cit., núm. 138, pp. 207, in fine — 208.— En cuanto a los progresos en este sentido realizados por la administración Geffrard, v. Boneau, op. cit., pp. 16 y ss.

En relación con el destino que bajo la dominación haitiana, le cupo a la Universidad de Santo Tomás de Aquino y, en general, a nuestra incipiente cultura, véanse: Ardouin, op. cit., t. IX, p. 36; Bonnet, op. cit., p. 324; Price Mars, op. cit., p. 36; Duarte, Rosa, Apuntes para la Historia de la Isla de Sto. Dgo., | i para la Biografía del General Dominicano | Juan Pablo Duarte y Díez, ms. del archivo de José Gabriel García, publicado en su casi totalidad, por mí, en “La Cuna de América”, núm. 11, año XIX; Janvier, op. cit., p. 150; Serra, José María, Apuntes para | la historia | de los trinitarios | fundadores de la República Dominicana | Reimpreso[s] por la “Academia Colombina” | con motivo de la apoteosis de su autor | Santo Domingo | 1915, pp. 16-18; Abad, José Ramón, La República Dominicana | Reseña general | geográfico-estadística | Santo Domingo | 1888, p. 159; [Penson, César N.], Reseña | histórico-crítica | de la poesía en Santo Domingo | Santo Domingo | 1892, pp. 5,

des noirs des mornes, et à la réforme des moeurs licentieuses des habitans des villes. En rendant le mariage obligatoire, ou du moins, en l'entourant de respect et d'estime, on arriverait avant peu à relier entre elles,

in fine, 6 y 19-24; Tejera, Emiliano, op. cit., p. 6; García, José Gabriel, Compendio | de la | Historia de Santo Domingo | Santo Domingo | 1896 | t. II, p. 108; Henríquez Ureña, Pedro, Literatura Dominicana | Extrait de la REVUE HISPANIQUE, tome XL | New York, Paris | 1917, pp. 24, 25 y 28; Coiscou Henríquez, Máximo, Contribución a una biografía crítica | de Juan Pablo Duarte y Díez, en “La Opinión”, núm. 1602, p. 3; id., op. cit. en la nota (1), núm. 39, anexo b), fol. 283 verso, en “Clío”, 1933, fascículo III, p. 81, loc. cit., con errores materiales, por Fray Cipriano de Utrera, en Universidades | de Santiago de la Paz y de Santo Tomás | de Aquino y Seminario Conciliar | de la Ciudad de Santo Domingo | de la Isla Española | Santo Domingo, R. D. | MCMXXXII, p. 567; Rodríguez Demorizi, Emilio, Discurso de ingreso en la Academia Dominicana de la Historia, en “Clío”, año 1935, fascículo V, p. 126, texto y nota.— De los pasajes de Ardouin, Bonnet, y Price Mars, y de los prolegómenos del llamado Plan Levasseur, parece seguirse que, a poco de reorganizada la Universidad, como explica Ardouin, cesó dicho instituto en sus labores; no, como quizás preconizó Royer y como escribe Prince Mars, por razones de economía, sino a causa de lo expuesto en aquellos prolegómenos. Abunda en este sentido y refiere interesantes pormenores, Rodríguez Demorizi -loc. cit., del cual discrepo en un punto: los términos demasiado exclusivos, por donde mi erudito colega y noble amigo, afirma que nuestra primera independencia “.....tuvo su génesis en la Real y Pontificia “Universidad de Santo Tomás de Aquino, en cuyo “claustro se había cimentado el prestigio que le “fué menester al Dr. Núñez de Cáceres para reali- “zar su pensamiento”. Ni el prestigio de nuestra decaída Universidad pudo nutrir aquella transformación política, por sí solo o con exclusión de otras causas preponderantes y decisivas, ni asumió, que sepamos, el viejo centro académico, una actitud comparable a la de la Diputación Provincial (v. [Coiscou Henríquez, Máximo], Documentos históricos | procedentes | del Archivo de Indias | Audiencia de Santo Domingo...., t. II, pp. 74, 81 y 82, y t. III, pp. 21, 23, 27-29).— Excepto el de Ardouin, y aparte los procedentes del Archivo General de Indias, extraños a la materia— los textos citados concurren a demostrar que, desde un punto de vista de la cultura, la dominación haitiana fué entre nosotros una cruzada de destrucción. Entre los historiadores vecinos, ninguno, acaso, tan expresivo a este respecto, como Bonnet: “Partout nous n'avons “su que détruire, pas une institution utile n'a été “épargnée. L'université de Santo Domingo offrait “à la jeunesse une instruction convenable, nous “l'avons dissoute...” (loc. cit.). (Nota de M. C. H.)

par des liens de famille, toutes les parties du corps social, jusqu'alors plongées dans une horrible confusion par le concubinage le plus effronté. (11) On pouvait rendre la sécurité au travail, par la répression du vagabondage, et augmenter ses produits en renvoyant la moitié et même les deux tiers de l'armée à la culture des terres; on pouvait rétablir l'ordre dans l'administration des finances en soumettant sa comptabilité annuelle au contrôle des représentants de la nation. Enfin, on pouvait pourvoir à l'ordre, à la sécurité, à l'entretien des villes, par la création d'institutions municipales, et par l'organisation des gardes nationales. Telles étaient alors, les vues sages et modérées (en apparence du moins) des organes de l'opposition. Malheureusement Boyer ne comprit pas toutes ces questions; et ne les considéra Fol. 198 v. que comme autant d'attaques dirigées contre son pouvoir et sa personne. Dans la réduction de l'armée, il ne vit que le projet de le laisser sans défense contre des ambitieux appuyés par des municipalités et une garde nationale ven-

due d'avance à l'opposition ou envahie par elle. Dans la proposition du contrôle des finances, il découvrit l'intention de rendre sa probité suspecte à la nation; dans le projet de réhabilitation du mariage, il trouva une censure amère, dirigée contra lui et sa concubine, l'ancienne maîtresse de Pétion; (12) enfin dans la création d'une Eglise régulière, une puissance morale, capable de contrebalancer un jour, et peut-être même, subjuguier son pouvoir politique &a.

Indigné de tant d'audace, effrayé de tant de dangers, excité dans ses ressentiments par son secrétaire général et par quelques serviles courtisans, sa colère ne connut plus de bornes, et il se résolut à frapper ses ennemis d'un coup mortel; mais il lui fallait une occasion, un prétexte; il n'eut point à l'attendre longtemps. Au mois d'octobre, les chambres s'ouvrirent; dès les premières séances, les chefs de l'opposition ayant osé contrecarrer quelques unes de ses vues, il engage la lutte contre eux, les met en demeure de se déclarer factieux en lui résistant, ou de courber la tête en silence, devant ses volontés.

A l'armée qu'il appelle et concentre rapidement autour de lui, il adresse des proclamations dans lesquelles, il peint l'opposition comme une réunion

(12) Detalles del ejemplar espíritu de familia que brilló sin eclipses en el hogar de Jean-Pierre Boyer, Mme. Joute Lachenais y Célie Pétion, pueden verse en la primera parte de la obra inconclusa de Pierre Eugène de Lespinasse, *Gens d'autrefois... Vieux souvenirs...* Tome I [único publicado] Paris 1926. La correspondencia de Boyer con Mme. Lachenais y con la hija de Pétion, que de Lespinasse ha salvado para la Historia, confirma y amplía el juicio, favorable al carácter de Boyer, que se desprende de un pasaje de Beaubrun Ardouin —op. cit., t. XI, pp. 329, in fine, y 330.

A principios del siglo XIX reinaba en Haití acerca de las ideas sobre el matrimonio, la incertidumbre propia de un estado social caótico. No carece de interés consultar, entre tantos otros, los lugares siguientes, relativos a esta importante cuestión: Bonnet, op. cit., pp. 215, in fine - 216, 281, 282, 314, 370, in fine - 371; Boneau, op. cit., pp. 12, 13, 15, 17, 116, 119, in fine - 120; Constitution de 1801, titre IV (en Janvier, op. cit., p. 9); Constitution de 1806, arts. 18, 38 y 39 (en Janvier, op. cit., pp. 18, 53 y 54); Dorainvil, op. cit., p. 180, in fine, y núm. 155, p. 232: compárese este último lugar con Bonnet, op. cit., p. 314. Un texto valiosísimo de Lepelletier de Saint-Remy, agota el estudio de los orígenes del mal, y permite fijar la causa eficiente del arduo conflicto de castas—rémora, la mayor, de un normal desenvolvimiento de la sociedad haitiana —op. cit., t. I, pp. 104 y ss. (Nota de M. C. H.)

(11) Lo cual contribuyó a mantener a la sociedad dominicana virtualmente aislada del escaso elemento haitiano establecido en la antigua parte española de la isla. Nuestros historiadores, sin excepción, concuerdan al respecto. Los mismos historiadores haitianos suelen pensar así (v. gr., Dorsainvil, op. cit., p. 232, núm. 155, in fine). A pesar de la prudente concesión de Rodríguez Demorizi (op. cit.), yo diría que hubo, entre conquistadores y conquistados, juxtaposición, no mezcla, ni mucho menos combinación o fusión (v. las páginas magistrales que Brunhes y Vallaux dedican al estudio de las "cohesiones humanas"—op. cit., pp. 562 y ss). Escribo "conquistadores" y "conquistados" porque rechazo la especiosa versión haitiana, sostenida, desde Beaubrun Ardouin, por casi todos los historiadores de la vecina República, y adoptada sin examen por Américo Lugo. Según esa versión, "Boyer fué llamado por los dominicanos", en 1822 (v. Ardouin, op. cit., cap. III; y Lugo, Emiliano Tejera, en "Bahoruco", año III, núm. 153). A propósito de Núñez de Cáceres y de la invasión de 1822, Lugo se presenta como un discípulo de Ardouin, y tiene, como Ratzel con Montesquieu, buen cuidado de no citarle.— Esta cuestión, en 1846 planteada en sus términos esenciales por Lepelletier de Saint-Remy (op. cit., t. I, pp. 334 y 335), más tarde esclarecida por la penetrante crítica de Emiliano Tejera (Memoria que la Legación Extraordinaria de la República Dominicana en Roma presenta a la Santidad de León XIII..., sin fha. y sin pié de imprenta, pp. 7 y ss.), la estudiaré a fondo, en mi contribución al estudio bibliográfico de nuestra primera independencia, en curso de publicación ("Revista de Educación", núms. 25 del año VII, y ss.). (Nota de M. C. H.)

d'ambitieux, qui veulent s'emparer du pouvoir, pour exploiter le travail des noirs au profit des mulâtres, et qui pour mieux accomplir ses desseins, ne craindrot pas d'appeler, s'il le faut, les blancs à leur secours....Ces paroles produisent un effet magique sur les noirs, qui sentent aussitôt se réveiller contre les hommes de couleur et contre les blancs, leur vieille haine que le temps commençait à assoupir. Un peu d'argent distribué aux soldats, et quelques récompenses accordées aux officiers, exaltent le dévouement de l'armée à un point que dans son expression, il ressemble à de la fureur.... L'opposition en est terrifiée et prend la fuite; Boyer lui — même, s'en émeut, et craint un instant de voir couler le sang de ses ennemis.... Il fallut, alors, au Président, plus de soins, de peines et d'argent, pour soustraire l'opposition aux bayonnettes des noirs, qu'il ne lui en avait coûté pour la disperser et la réduire au silence.

Cette victoire du mois d'octobre 1839 fut facile, mais elle porta des fruits funestes. Les deux races avaient été remises en présence, et étaient devenues plus ennemies que jamais. Les noirs venaient de faire une épreuve décisive de leur force matérielle; il était désormais impossible à un chef de couleur, de rien exiger d'eux; ils rentrèrent donc dans leur mornes, bien assurés Fol. 199 v. | que leur vie paresseuse et vagabonde n'y serait jamais troublée par un pouvoir qui n'avait été sauvé que par eux, et qui ne pouvait se maintenir qu'avec leur appui. Les mulâtres, honteux de leur faiblesse, humiliés par leur défaite, courbèrent la tête et gardèrent quelque temps le silence, mais exaspérés contre le chef heureux, qui venait de leur faire subir un si grand affront, ils jurèrent de s'en venger, même au prix du sacrifice d'une partie de leurs doctrines politiques, et de leurs préjugés de castes. Convencus qu'ils ne pourraient rien entreprendre contre le pouvoir de Boyer, sans la participation des noirs, ils cherchèrent à se rapprocher de ceux — ci; mais pour que ce rapprochement fut possible, il fallait d'abord, qu'ils protestassent avec énergie contre l'accusation qu'on leur avait fait subir, d'avoir des sympathies Européennes, et de songer à appeler les blancs à leur aide, et ils protestèrent..... De là ce débordement d'injures et de calomnies dirigées contra la race blanche, et qui, depuis le commencement de 1840, jusque vers le milieu de 1842, alimentèrent la *Presse régénérée*, organe de l'opposition; cette tactique eut peu de succès; les noirs y prêtèrent à peine attention, et elle n'eut guères d'autre résultat que servir la haine perso-

nelle du Général Inginac, et de fournir à son parti, un prétexte plausible pour maintenir dans toute leur rigueur, les articles 38 et 39 de la Constitution.

Quant au Président Boyer enivré Fol. 200 | de sa victoire, il se considéra comme désormais inattaquable; sa présomption et son indolence ne connurent plus de bornes; il conçut le plus profond dédain pour ses adversaires, et il demeura convencu, qu'en fait de Gouvernement, l'essentiel n'était point d'administrer, mais de diviser. (13) Il continua donc à se confier

(13) El texto inestimado de Lepelletier de Saint-Remy, que cito en la nota (12), in fine, permite afirmar sin reservas, que la política colonial de Francia, al arruinar las disposiciones liberales que señalaba el profundo historiador francés, fomentó hasta el límite de lo posible, el espíritu de castas en Saint-Domingue. Medítense la comunicación del ministro del rey a los administradores de la colonia, que de Saint-Remy transcribe —op. cit., t. I, pp. 107-109. Tal documento es típica expresión del sistema de gobierno más contrario al advenimiento de lo que debe entenderse por una sociedad política, y explica, por sí solo, el conflicto que ha impedido —que, en cierto modo, impide todavía— un orgánico desarrollo de la nación haitiana. En ese sistema inicuo toman sus fuentes: la ausencia de una clase media que allí fuese lazo de armonía entre la masa negra y el elemento director por determinación, si cabe decirlo así; el antiguo problema agrario, tan característico —y, en su complejo encanto, tan apasionante para el estudioso; las tiranías civilizadoras de Toussaint Louverture y de Christophe, el vértigo demagógico de Dessalines y la orgía administrativa de Soulouque; la esterilidad del esfuerzo de los primeros jefes mulatos, reducidos a esgrimir la fuerza de la inercia, so pena de estrellarse al solo intento de una acción directa constructiva; y, en fin, el contraste evidente entre esa juxtaposición de elementos heterogéneos, y la patente, aunque débil, unidad dominicana. Por varios modos, concurren a confirmar la crítica admirable de Lepelletier de Saint-Remy, textos de diversa significación propia y diferente valor relativo — valor relativo, naturalmente, al asunto mismo, y, frecuentemente, a la posición del autor frente al asunto. V., por ejemplo: de Saint-Remy, op. cit., t. I: pp. 104-111, 123-148, 172, 173, 181-183, y t. II: pp. 20, 36, in fine, 37, 38, 91-100, 103, 106, 107, 117, in fine, 118; 156-187 (en las dos últimas pp. se examina la organización del trabajo libre); Bonneau, op. cit., pp. 13, 37, 38, 45, 62, 65, 95-109 y 122; Bonnet, op. cit., pp. 131, in fine — 132 (pasaje característico: compárese con Janvier, op. cit., pp. 43 y ss.), 219 y ss. (especialmente, a partir de la p. 225), 231, 232, 272, in fine — 274, 275, in fine, 276, in fine, 277, 302, 303, nota, 309-311, 328, 335-339 (en estas

en la profunda división de los negros y de los hombres de color, y dejó caer todas las ramas de la administración en un torpe vecino de la muerte. Quienquiera osa revelarle las penas del comercio, la escasez del tesoro, la disminución del trabajo, la propagación del desorden, la vanidad o la ignorancia de la justicia, fue tratado por él de visionario, y cayó en desgracia; aquellos que le hablaron de la necesidad de una reforma, fueron calificados de peligrosos novatores; en fin, aquellos que osaron decir que su antigua popularidad disminuía, fueron considerados factiosos, y obligados de alejarse de él..... No hubo más que su secretario general (quien no lo amaba ni lo estimaba) que pudo mantener su posición cerca de él... El general Inginac, decía, es verdad, el arte de favorecer a los favoritos efeminados del jefe, en le

aliviando de todo trabajo fastidioso, de flatter su vanidad en exaltando su popularidad, y de inspirarle confianza en el futuro en él disimulando la miseria actual y profunda del país. (14)

Fol. 200 v.

Más del seno de este aparente calma, debía salir pronto un nuevo orage. (15) El renacimiento de la cámara de 1842, necesidad de nuevas elecciones; ellas tuvieron lugar, y su resultado probó hasta la evidencia, que el progreso del descontento general había sido, incluso en las masas populares. Todos los nombres de la oposición de 1839, salieron de nuevo de la urna electoral; con ellos, aparecieron, en mayoría,

(14) En este y en otros lugares de su correspondencia diplomática, es manifiesta la animadversión de Levasseur contra el Secretario General Inginac, llamado por aquel de anti-francés. Los agentes de Francia en Haití solían atribuir a Inginac muchas simpatías por la Gran Bretaña. Así el Contralmirante Alphonse de Moges: "Cet homme [Inginac] doué de talents, plein d'intrigues et rompu "au travail, avait tout concentré dans ses mains. Il flattait, il endormait, il perdait à dessein le "Président, dans l'objet, assure-t-on, de le remplacer bientôt, et de mettre Haïti sous le patronage "de l'Angleterre à laquelle il réservait toutes ses "sympathies volontaires ou soldées.— Boyer connaissait Inginac, il ne l'aimait point, il le méprisait, il s'en défiait; et cependant telle était son "apathie et son horreur de tout travail, qu'il re- "tomrait toujours dans ses mains". (De una carta, particular, fha. a bordo de la *Néréide*, rada de Port Royal, a 9 de agosto, 1843, del Contralmirante Alphonse de Moges, Comandante en jefe de las fuerzas navales francesas en las Antillas, al Ministro de Negocios Extranjeros de Francia, relativa a las causas de la revolución de 1843, etc.— Este importante documento, cuya descripción debió aparecer entre los marcados con los números 18 y 19 de mi contribución bibliográfica al estudio del "Plan Levasseur", lo recibí recientemente, de mi antiguo auxiliar en los archivos de París, a quien dejé la correspondiente papeleta, a mi regreso al país, en 1932, por cuyo motivo no pude insertarla en aquel ensayo de bibliografía). Las observaciones del Contralmirante reproducen exactamente las del Cónsul General; ciertas expresiones son literalmente idénticas. V. Bonnet, *op. cit.*, pp. 213, 279, 280, 349 y ss.: confirma, en parte, a Levasseur y a de Moges; en contra: Ardouin, *op. cit.*, t. IX, p. 342, texto y nota (1): explica favorablemente los sentimientos de Inginac por Francia, y defiende su patriotismo. V. las *Mémoires de Inginac*. (Nota de M. C. H.)

(15) Igual observación, expresada en iguales términos, en Sannon, *op. cit.*, p. 14. (Nota de M. C. H.)

dos últimos pp. se trata del Código rural etc.), 350, 357-367 y 382; Janvier, *op. cit.*, pp. 151, in fine, y 152; y Dorsainvil, *op. cit.*, pp. 52-58, núm. 23. Consúltese las *Mémoires de Joseph Balthazar Inginac*, que menciono en la nota (2).

Entre nosotros el problema se plantea diversamente. Las emigraciones —la de 1801 sobre todas— nos privaron de lo que Anérico Lugo llama, con elegante exactitud, la flor de las familias: "que no lograron que volviera —escribe— los resonantes triunfos de la Reconquista." (El Estado Dominicano ante el Derecho Público, p. 29).— A pesar de un texto en contra, de Lepelletier de Saint-Remy (*op. cit.*, t. II, p. 234), el de Lugo sale verdadero—. El exiguo número de familias importantes que resistió al éxodo, en 1801 y en 1822, no pudo constituir, en 1844, una clase preponderante. Los organizadores de la Primera República, procedían en su casi totalidad, de nuestra clase media colonial, la cual no era ni bastante esclarecida ni bastante poderosa para neutralizar el ascendiente del elemento que la guerra contra Haití, primero, y la guerra contra España, desde luego, convirtieron en rector de la naciente sociedad política. La mediocridad original de nuestra clase directora fue, quizás, la mayor rémora del desarrollo nacional. En un ejercicio de Facultad, publicado hace doce años, apuntó esta y otras causas del típico vegetar nuestro. — "oculta mano férrea que generosos ímpetus detiene". Sin embargo, como insinúa más arriba, la estructura social dominicana resiste ventajosamente el contraste con la inorgánica de Haití. La legislación colonial española, asienta Lepelletier de Saint-Remy, creó entre nosotros "cette cohésion des intérêts qui constitue la force des sociétés" (*op. cit.*, t. I, p. 53). Véanse, en igual sentido, *id.*, t. I, pp. 46-53, y d'Alaux, Gustave, *op. cit.*, p. 259 y ss.— Situación, más que diversa, o puesta, a la verificada en la antigua parte francesa, por Lepelletier de Saint-Remy (*op. cit.*, t. I, pp. 104 y ss., y 181, in fine - 183). (Nota de M. C. H.)

d'autres noms, jusqu' alors sans couleur politique, mais qui ce jour là, se rangèrent aussi sous la Bannière de la réforme. A cette nouvelle, le Président Boyer se réveilla; d' un coup d'oeil, il mesura et apprécia le danger qui le menaçait, mais loin de s'en effrayer et de chercher à l'éviter, il courut au devant de lui, pour le combattre; en quelques jours, il groupe autour de lui ses masses noires armées et à leur tête présente le combat à l'opposition, comme il le lui avait présenté en 1839, et comme en 1839, l'opposition vaincue, humiliée, prend la fuite devant les bayonettes des noirs, et cède la place à un semblant de représentation nationale acheté par le pouvoir exécutif.

Cette seconde défaite dût faire comprendre aux mulâtres, l'inefficacité des moyens qu'ils avaient employés, pour gagner la confiance des noirs; ceux — ci pouvaient bien haïr les blancs, mais dans leur cœur, cette haine n'excluait pas celle des hommes de couleur, peut — être même, ne l'égalait elle Fol. 201 | pas..... (16)

La fusion des deux races, était donc impossible; une révolution ne pouvait donc se faire par leur concours, à moins qu'elle n'eut pour but de consacrer la prépondérance des noirs, en cédant le pouvoir suprême à l'un de leurs..... Mais c'était retourner en 1806, pour y reprendre la pensée de Pétion, et s'exposer aux chances d'un nouveau Christophe..... L'opposition s' y résigna; pour se venger de Boyer, ce n'était pas trop de livrer les libertés publiques, et le sang des mulâtres, au despotisme brutal d'un noir..... et dès cet instant, s'organisa cette vaste conspiration qui, aujourd'hui, embrasse le territoire de la république, et cherche à soulever le ressentiment de tous les partis contre le pouvoir existant. (17)

(16) Confirma esta observación la carta, original, sin núm., fha. en Port-au-Prince a 2 de julio de 1843, de Lazzar, J. F. Gardel, y Guerrier, veteranos de la independencia haitiana, al Ministro de Marina y de Colonias de Francia, por la cual dichos sujetos manifiestan deseos de que Haití vuelva a su antigua condición de colonia francesa, antes que seguir gobernado por los "petits mulâtres". Es la misma carta que cito en la nota (19), infra. (Nota de M. C. H.)

(17) Resulta incomprendible que Levasseur, frecuentemente bien informado de la política interior de Haití, errara de modo tan grosero, dos días antes de estallar la revolución del 27 de enero de 1843, cuyo jefe principal, Charles Hérard-Rivières, era un mulato. Acerca del tercer gobierno de los mulatos haitianos, ver las finas y justas observaciones del gran historiador de este período, Lepelletier de Saint-Remy —op. cit., t. I, pp. 262, 263, 267, 268, 271 y 281. (Nota de M. C. H.)

Le Président Boyer n'ignore pas le nouveau complot ourdi contre lui par ses implacables ennemis, mais il s'en inquiète peu; sa confiance dans le dévouement des noirs est sans bornes. En effet, il a protégé avec tant de sollicitude, la paresse et le vagabondage, vices prédominants de cette race, qu'il peut — être, compter encore longtemps, sur sa reconnaissance. Mais cependant sa position se complique, et ses moyens d'action perdent chaque jour de leur puissance. A chaque prise d'armes contre l'opposition, il lui a fallu faire de grandes dépenses, et ces dépenses sont devenues perfol. 201 v. | manentes | par la nécessité de conserver sur pieds, une armée qui, à elle seule, dévore les deux tiers des ressources générales de l'Etat. Depuis long — temps, les revenus du trésor diminuent, et chaque année les recettes sont au dessous des dépenses. Pour combler ce déficit toujours croissant, il a fallu recourir à de nouvelles émissions de Papier — monnaie, et ces émissions ont été tellement intempestives, que le papier monnaie est tombé dans un discrédit qui a porté la perturbation dans toutes les opérations commerciales, dans les transactions de tout genre, et même dans l'existence de tous les salariés de l'Etat. La misère est devenue générale et malgré l'exiguité de leurs besoins, les noirs eux — mêmes, commencent à en ressentir les atteintes. Enfin, ce que n'avaient pu faire la tactique et les intrigues de l'opposition, la communauté de souffrance va peut — être l'opérer. Depuis quelque temps des hommes influents, dans le parti noir, ne craignent pas d'exprimer leur mécontentement et de se rapprocher des hommes de couleur; le Président Boyer s'en aperçoit, et c'est pour cela, qu'après le tremblement de terre du 7 mai, il n'a point osé punir le pillage et les crimes atroces, commis par les nègres, sur les ruines de la malheureuse ville du Cap. Il a craint de rompre par l'exercice d'une justice sévère, les liens qui l'unifol. 202 | sent depuis si longtemps à ceux | qui ont la force matérielle et brutale entre les mains. Sa faiblesse lui a, sans doute, valu en cette circonstance, l'avantage d'éviter un conflit fatal avec ses amis, mais d'un autre côté, il en a perdu tous les bénéfices, par le froid égoïsme qu'il a montré en présence de la ruine et de la destruction des principales villes du Nord renversées par la terrible catastrophe du 7 mai. De tant de misères qui surgirent, alors, de toutes parts, aucune ne trouva de soulagement près de lui..... et cependant on sait qu'il est riche, et par ses propriétés territoriales, et surtout par les trésors, que depuis vingt ans, il a accumulés à l'aide d'une persévérante parcimonie, peu convenable à la dignité de

sa position. (18) Les secours mutuels que s'étaient prêtés les Européens dans ce moment d'affreuses calamités, l'empressement avec lequel, le Consul de France était venu en aide à ses nationaux ruinés, blessés ou malades, la absence du nom de Boyer sur toutes les listes de souscriptions où figuraient, convenablement, les noms de tous les Consuls Etrangers, provoqua une comparaison peu favorable à la conduite du Président et fit faire à beaucoup de personnes, cette triste réflexion: qu'en Haïti, pour trouver un abri contre le malheur, il valait mieux être étranger qu'Haïtien.... et dès cet Fol. 202 v. instant, on put surprendre beaucoup de vœux, beaucoup d'espérances, se tournant vers l'Europe. (19)

..(18) En contra de este aserto: Ardouin, op. cit., t. XI, p. 330, nota (1); de Lespinasse, op. cit., pp. 46 y 47; y Dorsainvil, op. cit., p. 241, in fine. (Nota de M. C. H.)

(19) A pesar de la terrible significación de la carta descrita con el núm. 14, en mi Contribución al

estudio del "Plan Levasseur" —Bibliografía—

"Clio", 1933, fascículo III, p. 79, — la fuerza del sentimiento nacional haitiano — más coherente, entonces, que el sentimiento nacional dominicano— resiste, victoriosamente, los ataques mal velados de Mr. Levasseur. Véase, en confirmación de mi aserto, la siguiente observación del Contralmirante de Moges: "J'en viens maintenant à la dernière révolution d'Haïti [la de 1843]. Nos journeaux se sont gravement trompés quand ils ont cru que la France avait été pour quelque chose dans cette commotion; qu'un parti français s'était même revêillé représenté en particulier par les noirs.— Il n'y a rien eu de tel dans cette révolution ni dans ses causes. Il n'y a point de parti français proprement dit. Il y a un certain nombre d'individus isolés de toutes les couleurs et dans toutes les positions, qui se rapprocheraient volontiers de la France, s'ils pouvaient demeurer sans défiance et la croire sans arrière-pensée relativement à leur nationalité et surtout à leur liberté personnelle. Leur crainte n'est pas bien raisonnée, mais enfin elle existe". (De la carta al Ministerio de Negocios Extranjeros de Francia, descrita en la nota (14). (Nota de M. C. H.)

El Triunfo de Frai Bartolomé de las Casas

En el Congreso de Americanistas

Celebrose en Sevilla, durante algunos días del mes de noviembre, la reunión del vigésimo sexto congreso internacional de americanistas. La más interesante controversia, en la sesión plenaria, la suscitó la comunicación de acerba crítica que, como relator i de acuerdo con su novísimo criterio de rectificaciones colombinas, hubo de leer el Dr. Rómulo D. Carbia, universitario i académico argentino, entre el asombro i la sorpresa de aquella docta asamblea.

Varias voces autorizadas — provinientes de distintos puntos del salón de las sesiones, — surgieron, en sendos discursos, como razonada protesta en contra de la aventurada i desventurada tesis del historiógrafo i profesor universitario.

La Nación, el gran diario rioplatense, publicó, en una de sus ediciones de fin de año, una amplia crónica de la labor realizada por los americanistas en esa asamblea sevillana, escrita por el señor F. Márquez Miranda, arqueólogo argentino, el cual figuró en el trío

de delegados de la Argentina al Congreso rendido en la metrópoli de Andalucía. De esa crónica, serena i fidedigna, como de un testigo irreprochable, hemos tomado los párrafos relativos a la controversia promovida por el memorial en referencia. Siendo como se reproducen en seguida:

Además de estas figuras centrales, muchos fueron los profesores españoles jóvenes que allí se presentaron. Recordemos — sin intenciones de establecer prelación — a Diego Angulo Iniguez, que reveló un perfecto dominio de los problemas estilísticos creados por la introducción de la arquitectura colonial en Méjico; Julio F. Guillén, organizador eficiente y capaz de la exposición cartográfica inaugurada con motivo del congreso y director del Museo Naval de Madrid; Juan Tamayo y Francisco, su colaborador en aquella tarea expositiva, en la que se exhibieron verdaderos tesoros en punto a mapas y planos del continente americano, en buena parte inéditos, y director del más grande repositorio documental para la historia del Nuevo Mundo, en el Archivo General de Indias; Julián María